

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Décembre 2014



Congés pour événements familiaux Salariés de droit privé

Les salariés qui concluent un pacte civil de solidarité peuvent bénéficier, sur justification, d'une autorisation exceptionnelle d'absence de 4 jours.

Ainsi, la loi du 4 août 2014 modifie l'article L3142-1 du Code du travail, relatif aux **congés pour événements familiaux**, en y ajoutant la conclusion d'un PACS.



Calendrier des CCMA

Tableau d'avancement à la hors classe des certifiés	04/02/2015
TA à la hors classe des PLP	04/02/2015
TA à la hors classe des PEPS	04/02/2015
TA à la hors classe des CEEPS	04/02/2015
TA à la hors classe des PEGC	04/02/2015
TA à la classe exceptionnelle des CEEPS	04/02/2015
TA classe exceptionnelle des PEGC	04/02/2015
Liste d'aptitude d'intégration à l'échelle de rémunération de certifié	04/02/2015
LA intégration PEPS	04/02/2015
LA intégration PLP	04/02/2015
Avancement échelon	01/04/2015
Congés de formation	01/04/2015
CCMA Mouvement	17/06/2015

**Le SUNDEP-Solidaires Paris vous remercie de votre confiance,
et vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année.**